

Un crédit de 38'941.25 francs TTC pour l'achat de tentes de manifestations (CEP 6-2024-61)

---

- Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif ci-joint,
- Vu le rapport de la commission « Culture et Espaces publics – CEP » du 30 mai 2024,
- Vu le rapport de la commission « Finances et Administration - FA » du 7 juin 2024,
- Conformément à l'article 30, al. 1, let. e de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

#### DECIDE

par 22 oui (unanimité des membres présents)

1. De procéder à l'achat de tentes pour les manifestations.
2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de 38'941.25 francs TTC destiné à cet achat.
3. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir cette dépense au moyen de 5 annuités dès la livraison, prévue à l'automne 2024.

\*\*\*\*\*

# EXPOSE DES MOTIFS

## Contexte

Tout au long de l'année, la commune organise de multiples manifestations de natures diverses (inaugurations et vernissages, fêtes, spectacles, etc.) qui nécessitent des infrastructures, notamment des tentes.

À ce jour, la commune ne possède que le matériel suivant :

- 2 tentes 2x3 type pagode dont une est prioritairement destinée au cimetière
- 2 tentes 3x3 type pagode dont une est monopolisée à la patinoire en saison
- 2 tentes 3x4.5 type pagode.

Ces tentes sont assez peu solides et peu esthétiques. Elles ne peuvent être rassemblées pour former une grande surface.

La commune doit donc louer du matériel afin de pouvoir assurer les besoins. Ces locations (qui comprennent également le montage) représentent toutefois un coût important. La question s'est ainsi posée de rationaliser ces coûts et d'étudier la pertinence d'acquérir du matériel.

La réflexion a mené aux constats suivants :

- L'achat de tentes de très grandes dimensions (pour les promotions scolaires, pour la fête de la musique, pour le 1<sup>er</sup> août) n'est pas pertinent, car :
  - o le coût d'achat est très important (plus de CHF 100'000.—pour une 18x40 m) ;
  - o le coût du montage (CHF 15'000 environ par montage/démontage) ou le temps nécessaire sont conséquents (environ 95 heures de travail par opération de montage ou démontage). Le montage requiert de plus du personnel formé/qualifié ;
  - o le coût de l'entretien est très important (environ CHF 4500.--/an) ;
  - o le stockage requiert des surfaces importantes (alors que la voirie n'a pas de m<sup>2</sup> à disposition) ;
  - o les types de tentes selon les manifestations sont différents (les tentes des Promotions ne sont pas les mêmes que celles du 1<sup>er</sup> août) et les locations sont également différentes.

De fait, très peu de communes possèdent des tentes de grandes dimensions, et lorsqu'elles en possèdent, elles sont montées en un seul lieu et pour de longues périodes.

Par contre, l'achat de tentes plus petites pour des manifestations de taille moyenne s'avère intéressant. Les manifestations concernées sont par exemple : la fête des Millésimes, les Brochettes, la Rue aux enfants, les spectacles de la période estivale, les vernissages, les inaugurations, les fêtes de quartier (Fête de Noël de Saint-Mathieu par exemple, etc.). On compte une bonne quinzaine de tentes de type 4x4 louées chaque année, à environ CHF 950 l'unité. Cela représente environ CHF 14'250 par an de location. En achetant 6 tentes 4x4 pour environ CHF 30'000.--, l'investissement de ce type de tentes sera rentabilisé en 2 ans.

## Choix de la tente

Le choix du type de tente se porte sur la « Garden cottage » :

- Format 4mx4m
- Esthétique
- Solide
- Montage facile et rapide (40 minutes, petite formation nécessaire pour la voirie)
- Peuvent être rassemblées afin de former une seule grande surface
- Revêtement du chapeau anti UV permettant de se protéger de la chaleur
- Le stockage requiert un espace limité pour la voirie.

Parallèlement, des tentes plus légères supplémentaires (type pagode, dimensions 3x3) répondraient à un réel besoin notamment pour la FASE, mais aussi pour des associations communales. Leur montage est aisé, rapide, et ne demande aucune formation.

La FASE en aurait besoin lorsqu'elle participe à des manifestations communales (Rue aux enfants, Rencontres Musicales) ou pour ses propres petites manifestations en extérieur (Bernex plage par exemple). Aujourd'hui la FASE ne possède aucun équipement de ce type, et la commune n'a généralement pas de tentes disponibles pour eux.

Il y a aussi un intérêt à acquérir ces tentes plus légères pour les manifestations communales plus petites ou à mettre à disposition (sans assistance pour le montage) de partenaires ou d'associations dans le cadre d'événements communaux dans un esprit de mutualisation. Ce serait par exemple utile à la Course du coteau, qui doit louer des tentes pour le ravitaillement.

Il s'agirait donc d'acquérir 2 tentes 3x3 type « Pagode » pour un montant de CHF 6'079 TTC. Ces 2 tentes seraient propriété de la commune, mais stockées au Forum, et à disposition également pour la commune ou des partenaires.

Le Conseil administratif